

Braives s'engage pour le Climat



Présentation des actions du PAEDC objectifs 2030



Ordre du jour

2

- Introduction et rappel des objectifs à atteindre pour 2030
- Actions pour atteindre ces objectifs



Braives et le climat

- En 2002, la Commune se lance dans un PALME (Programme d'actions locales pour la maîtrise de l'Énergie)
- En 2012 : 1^{er} engagement de la commune auprès de la Convention des Maires
- Objectifs du PAEDC :
 - ➔ pour 2020 📉 d'au moins 20 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) (par rapport aux émissions de 2006)
- En 2020 : Braives se réengage
 - ➔ pour 2030 📉 d'au moins 55 % des GES (par rapport aux émissions de 2006)



Diagnostic énergétique de la commune de Braives

Secteurs prioritaires :

⇒ Logements : 43% du bilan CO2 territorial (2018)



⇒ Transport : 43% du bilan CO2 territorial (2018)



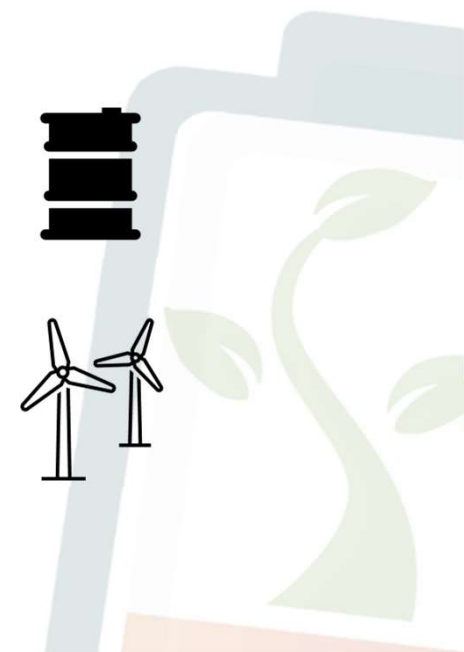
L'agriculture : secteur le plus vulnérable face au changement climatique

Le territoire de Braives est fortement dépendant des énergies fossiles

⇒ 89% des consommations sont d'origine fossile tous postes confondus

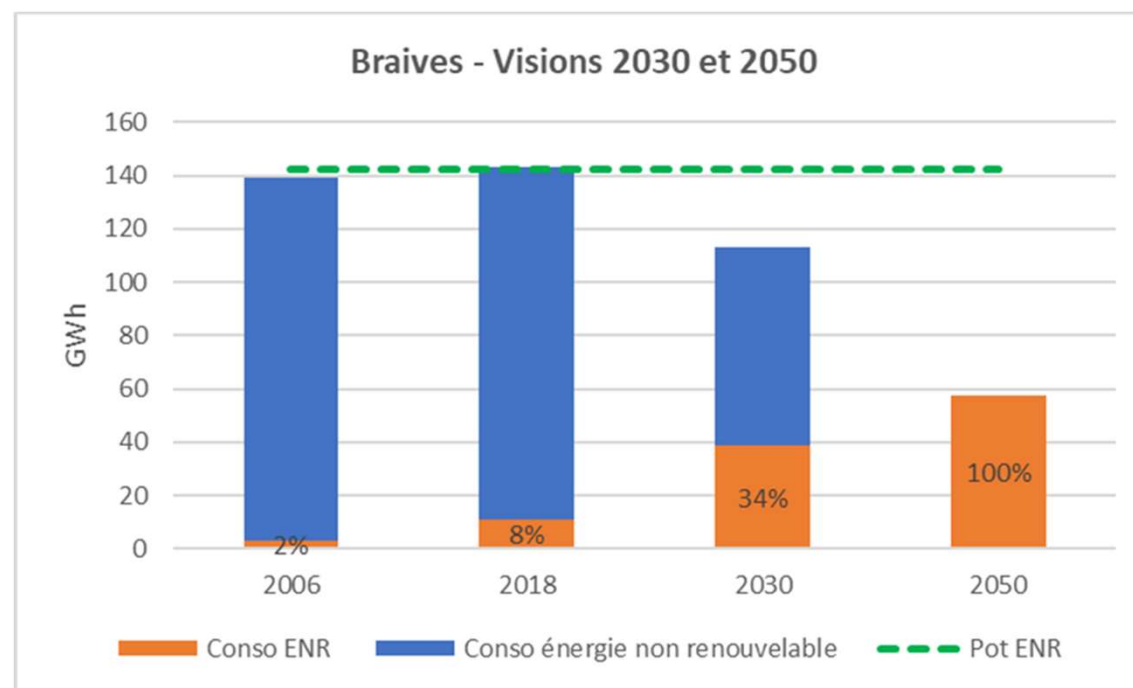
Il y a un potentiel de développement des ENR sur le territoire de Braives

⇒ Potentiel maximaliste : 128 GWh par an



Objectif de réduction

- Au moins - 55 % d'émissions de GES
(par rapport aux émissions de 2006)
 - Soit un objectif de réduction de :
20.151 TCO2
 - Entre 2006 et 2017 : -1.989 TCO2
- ➔ Solde de 18.162 TCO2



Braives et le Climat

- Pour atteindre les objectifs de 2030 :
 - Élaboration d'un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)
 - En concertation étroite avec tous les acteurs du territoire

26/05/2021 : 1^{er}
brainstorming
actions PAEDC

15/06/2022 : choix
des actions avec le
comité de pilotage

18/03/2021 : 1^{ère}
réunion du comité
de pilotage

04/02/2022 :
lancement mission
PAEDC avec
WattElse

09/09/2022 : dépôt
du PAEDC à la
commune

Plan d'actions

- Des actions depuis 2017 peuvent être considérées
- Plan transversal : intégration d'actions d'autres plans communaux (mobilité, environnement,...)
- Plan adaptable, modifiable selon les opportunités, les lois...

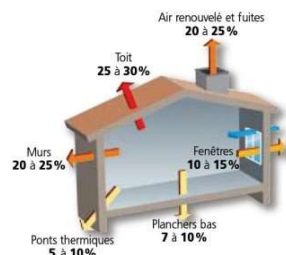


Plan d'actions

- 6 secteurs :
 - le secteur résidentiel
 - le secteur territorial
 - le secteur tertiaire/industriel
 - l'Administration communale
 - le secteur de la mobilité
 - le secteur non-énergétique



Le secteur résidentiel



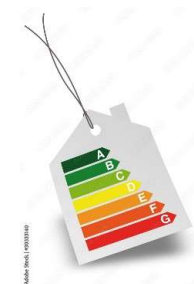
ACTIONS :

- 01. Efficacité énergétique des logements
- 02. Mobilisation et sensibilisation citoyenne pour des actions concrètes en matière d'efficacité énergétique
- 03. Actions contre la précarité énergétique
- 04. Encourager l'autoproduction d'électricité pour les logements résidentiels

Le secteur résidentiel

ACTION 01 : Efficacité énergétique des logements

- Lancer une plateforme à la rénovation au sein de la commune avec explication des différents financements possibles pour réaliser les travaux d'isolation
- Permanence énergie au sein de la commune via décentralisation du guichet énergie de Huy
- Sensibilisation des citoyens via un point "énergie" dans chaque bulletin communal
- Favoriser les achats groupés pour les matériaux de rénovation (isolation), panneaux photovoltaïques et fournisseur d'électricité
- Visite ciblée du conseiller énergie pour sensibiliser à la rénovation du bâti ancien
- Formations chantiers participatifs pour isolation maison
- Organisation d'une journée portes ouvertes rénovation importante, énergie renouvelable, maison passive
- Distribution de (toutes boîtes) avis dans bulletin communal + site internet pour quick scan/visite gratuite du logement
- Organisation d'un jeu concours/quizz avec lots pour inciter à la rénovation du bâti



Le secteur résidentiel

ACTION 02 : Mobilisation et sensibilisation citoyenne pour des actions concrètes en matière d'efficacité énergétique

11

- Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur l'empreinte carbone et l'efficacité énergétique, par un changement de comportement et la mise en place d'une dynamique et d'actions concrètes (via atelier, concours, partage de bonnes pratiques, programme culturel en rapport avec les objectifs du PAEDC, ...)



Le secteur résidentiel

ACTION 03 : Actions contre la précarité énergétique

12

- Tuteur énergie du CPAS réalise un diagnostic ("audit") chez les citoyens demandeurs bénéficiant ou souhaitant bénéficier d'une aide
- Sensibilisation du tuteur énergie à l'importance de la rénovation du bâti lors de tout contact avec un citoyen sur la thématique énergétique (avec explications des financements possibles)



Le secteur résidentiel

ACTION 04 : Encourager l'autoproduction d'électricité pour les logements résidentiels

13

- Permanence énergie au sein de la commune via décentralisation du guichet énergie de Huy
- Sensibilisation des citoyens via un point "énergie" dans chaque bulletin communal
- Favoriser les achats groupés pour les matériaux de rénovation (isolation), panneaux photovoltaïques et fournisseur d'électricité
- Porte-à-porte ciblé du conseiller énergie pour sensibiliser à l'autoproduction d'électricité
- Organisation d'une journée portes ouvertes rénovation passive – autoproduction d'énergie renouvelable



Le secteur résidentiel

14

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO2 : 4.659 TCO2 (**25,54%** de l'objectif global pour 2030)

Gains économie d'énergie : 9,77 GWh

Gains production ENR : 8,03 GWh



Le secteur territorial

15

ACTIONS :

- 01. Réalisation de 2 installations de panneaux photovoltaïques
- 02. Installation de 4 éoliennes sur le territoire de Braives dont 1 citoyenne



Le secteur territorial

ACTION 01 : Réalisation de 2 installations de panneaux photovoltaïques

16

Deux projets de grandes installations photovoltaïques sont actuellement à l'étude sur le territoire de la commune de Braives. L'action consiste donc à soutenir leur réalisation concrète afin d'augmenter la production locale d'énergie renouvelable.



Le secteur territorial

ACTION 02 : Installation de 4 éoliennes sur le territoire de Braives dont 1 citoyenne

17

Cette action vise à impliquer les citoyens dans la démarche d'autoproduction d'électricité renouvelable en favorisant la participation active des citoyens dans le projet d'un financement d'une éolienne sur la commune de Braives. L'objectif global étant d'installer 4 éoliennes sur l'ensemble du territoire communal.



Le secteur territorial

18

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO2 : 10.168 TCO2 (**55,73%** de l'objectif global pour 2030)

Gains production ENR : 38,81 GWh



Le secteur tertiaire/industriel



ACTIONS :

- 01. Efficacité énergétique des bâtiments du secteur tertiaire & Industriel
- 02. Jouer le rôle de coordinateur/facilitateur pour la création de réseaux intelligents



Le secteur tertiaire/industriel

ACTION 01 : Efficacité énergétique des bâtiments du secteur tertiaire & Industriel

20

Cette action sera réalisée via l'organisation de réunions d'informations avec la Sowalfin pour aborder l'efficacité énergétique et les possibilités en production d'énergie renouvelable



Le secteur tertiaire/industriel

ACTION 02 : Jouer le rôle de coordinateur/facilitateur pour la création de réseaux intelligents

21

L'objectif de cette action est de faciliter la création de communautés d'énergie en stimulant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de hangars agricoles, d'entreprises, de bâtiments communaux, ... et le partage de cette énergie produite entre le secteur tertiaire et les citoyens



Le secteur tertiaire/industriel

22

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO2 : 824 TCO2 (**4,52%** de l'objectif global pour 2030)

Gains économie d'énergie : 2,41 GWh

Gains production ENR : 0,36 GWh



L'administration communale

ACTIONS :

- 01. Efficacité énergétique des bâtiments communaux
- 02. Optimisation de l'éclairage public
- 03. Installation de panneaux solaires thermiques sur le patrimoine
- 04. Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine



L'administration communale

ACTION 01 : Efficacité énergétique des bâtiments communaux

24

Cette action consiste à réaliser un cadastre énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux et de réaliser un plan d'actions de rénovation de ces bâtiments sur base du cadastre établi.

	Nom bâtiment
1	Fallais : Ecole + Hall de sport
2	Braives: Adm. Com.
3	Hosdent : Centre hébergement
4	Fallais : Maison du Village
5	Avennes : Ecole
6	Hosdent : Cour de justice
7	Braives : Ecole
8	Braives : Gare
9	Ciplot : Void 9
10	Avennes : Maison du Village
11	Braives : Centre technique
12	Fumal : Maison Communale d'Accueil et de l'Enfance
13	Fumal : Maison de Village Colpin
14	Braives : Police (rez Police, étage logements sociaux CPAS)
15	
16	TOTAL



L'administration communale

ACTION 02 : Optimisation de l'éclairage public

25

Il s'agit ici de vérifier que le nombre de luminaires est optimal sur la commune et de les remplacer par du LED.

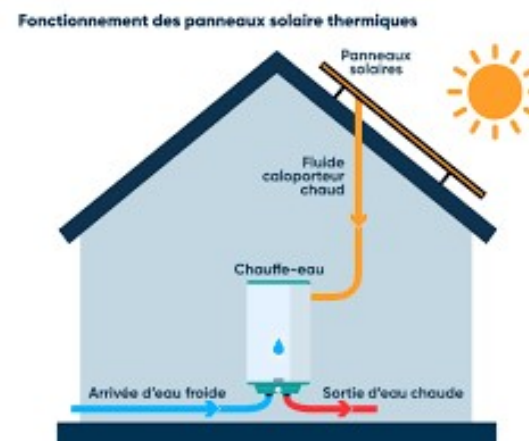


L'administration communale

ACTION 03 : Installation de panneaux solaires thermiques sur le patrimoine

26

La commune projette d'installer l'équivalent de 48,3 m² de panneaux solaires sur ses toits du centre sportif de Fallais et du centre d'hébergement de Braives pour la production d'eau chaude sanitaire.



L'administration communale

ACTION 04 : Installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le patrimoine

27

La commune projette d'installer l'équivalent de 52,5 kWc de panneaux photovoltaïques sur ses toits.



L'administration communale

28

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO2 : 118 TCO2 (**0,65%** de l'objectif global pour 2030)

Gains économie d'énergie : 0,11 GWh

Gains production ENR : 0,14 GWh



Le secteur de la mobilité

ACTIONS :

- 01. Mobilité douce
- 02. Transports en commun
- 03. Mobilité basse énergie
- 04. Covoiturage



Le secteur de la mobilité

ACTION 01 : Mobilité douce

- Installation de racks à vélos sécurisés aux endroits stratégiques de la commune (2 arrêts de bus express, halls sportifs, places de villages, ancienne gare de Braives, ...)
- Sensibilisation des citoyens à l'utilisation de l'application Ride & Buy
- Participation des écoles communales au projet de vélobus via le GAL BM



Le secteur de la mobilité

ACTION 02 : Transports en commun

31

- Instaurer des lignes de bus locales pour rejoindre la liaison du bus express (avec plusieurs communes)
- Adaptation de la fréquence et de l'amplitude horaire des bus express



Le secteur de la mobilité

ACTION 03 : Mobilité basse énergie

- Lancement d'un projet pilote (durée de 6 mois) de mise à disposition de 2 véhicules "partagés" en location court terme au Proxy Delhaize
- Installation de bornes de recharge électrique sur le territoire communal
- Inciter les citoyens à installer des bornes de recharge électrique accessible à tous



Le secteur de la mobilité

ACTION 04 : Covoiturage

33

Communication sur la présence du parking de covoiturage à Fallais + équipement du parking avec des bornes de rechargement. Cette action comprend également une interpellation de la région pour faire la promotion du télétravail (avec un objectif de réduction des trajets domicile-travail)



Le secteur de la mobilité

34

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO2 : 2.469 TCO2 (**13,53%** de l'objectif global pour 2030)

Gains économie d'énergie : 10,03 GWh



Le secteur non énergétique

ACTIONS :

- 01. Développement d'espaces verts
- 02. Agriculture et forêts



Le secteur non énergétique

ACTION 01 : Développement d'espaces verts

Cette action a comme objectif de lancer une action citoyenne pour planter des arbres sur le domaine public.



Le secteur non énergétique

ACTION 02 : Agriculture et forêts

- Planter de nouvelles haies
- Rétablir les anciens chemins et les délimiter par des arbres, des haies
- Sensibiliser les agriculteurs à l'importance de planter des haies



Regenacterre

37



All rights reserved

Le secteur non énergétique

38

- Gains pour 2030 :



Gains émissions de CO₂ : 6,5 TCO₂ (**0,04%** de l'objectif global pour 2030)



La mobilisation

39

- Développer une stratégie de communication efficace autour du PAEDC

→ Informer et sensibiliser les citoyens de la commune au PAEDC



Pas de gain direct mais sans mobilisation pas de gain nulle part !!!



Bilan des actions du PAEDC

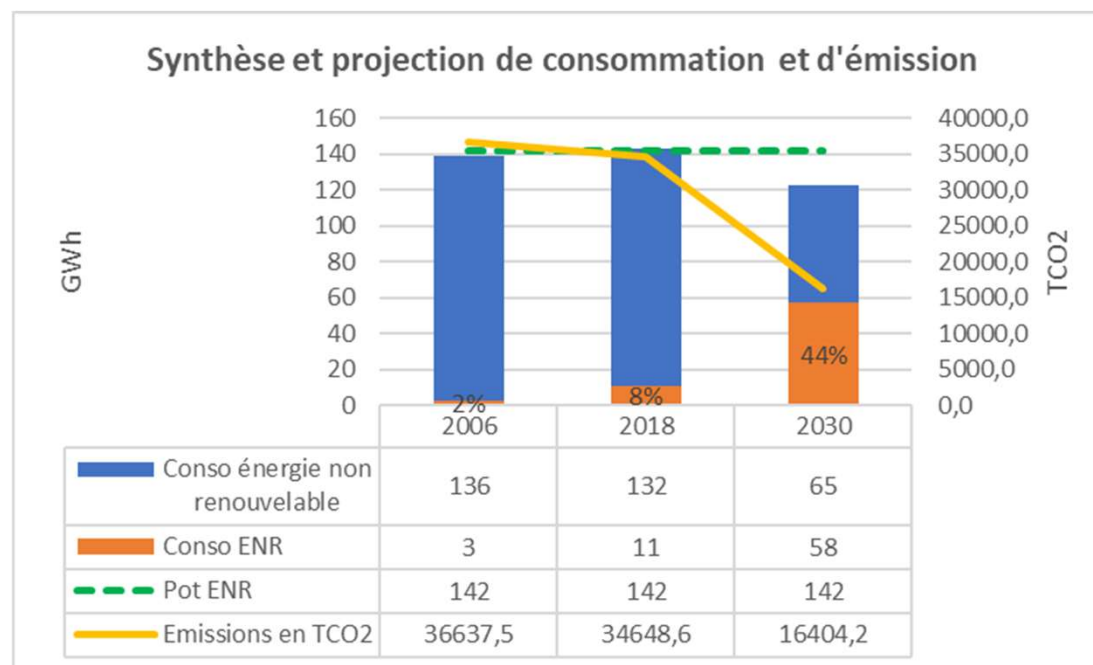
40

- Bilan de l'ensemble des actions
 - Gain T CO2 - TOTAL (2030) : **18.244 TCO2**

2018/2030	GAIN TCO2	Participation à l'objectif total
Résidentiel	4.659,06	25,54%
Territorial	10.167,77	55,73%
Tertiaire/industriel	823,85	4,52%
Administration communale	117,95	0,65%
Mobilité	2.469,31	13,53%
Non énergétique	6,50	0,04%
TOTAL	18.244,45	100,00%



Bilan global par rapport à 2006



objectif PAEDC 2030

Merci à

*Tous les membres du comité de pilotage : M. MATTHYSEN Benjamin, M. DEMARET Frédéric, Mme PISULA Carol, Mme BERTRAND Aline, M. CUYCKENS Willy, M. LECLERCQ Philippe, M. KOLLASCH Jean-Marie, M. De Groote Maarten, M. ANSEROUL Alexandre
Mme BOURGUIGNON Sophie (éco-passeuse), M. GUILLAUME Pol (Bourgmestre)*

